

CGT INFO – CGT INFO



Lundi 14 Mars se tenait à Molsheim, une réunion de relecture de l'accord « Modulation et horaires décalés ».

Nous sommes intervenus sur plusieurs points :

- ✓ Demande d'explication de la prime de 10€ brut/jour > **Afin de compenser les éléments de différentes natures liées à la sujétion générée par l'activation du cycle « haut » de la modulation sur 5 jours en équipe du matin avec une prise de poste plus matinale qu'en horaire classique du matin.**

En clair, cette prime couvre la majoration de l'heure de nuit effectuée en plus. Voir le tableau ci-dessous.

Coefficient	Salaire médian	Majoration nuit / jour	Majoration nuit / semaine
190	1 840 €	4,01 €	20,05 €
215	2 082 €	4,54 €	22,70 €
240	2 324 €	5,07 €	25,35 €
255	2 493 €	5,44 €	27,20 €
270	2 640 €	5,75 €	28,75 €
285	2 786 €	6,07 €	30,35 €
305	3 024 €	6,60 €	33 €
335	3 321 €	7,24 €	36,20 €
365	3 619 €	7,89 €	39,45 €

prime brute	Coefficient	le "bonus" réel
50 €	190	29,95 €
50 €	215	27,30 €
50 €	240	24,65 €
50 €	255	22,80 €
50 €	270	21,25 €
50 €	285	19,65 €
50 €	305	17,00 €
50 €	335	13,80 €
50 €	365	10,55 €

Base 36h	majoration prévue à l'accord 50€ par semaine haute en équipe du matin	contrepartie réelle pour les salariés pour faire des semaines hautes en équipe du matin qui commencent à 4h 18 toujours en brut
----------	-----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- ✓ Demande de clarification sur la possibilité de faire plus de 43H/semaine en semaine haute > **La direction réponds que la loi autorise jusqu'à 48H/semaine mais que l'accord prévoit un maximum de 6H/semaine haute dans le compteur modulation soit 43H/Semaine.**

En clair, les salarié-e-s en semaine haute peuvent faire plus de 43H/semaine mais toutes les heures au-delà de 43H seront versées sur le compteur de crédit d'heures. Donc ne sont pas considérées comme des heures supplémentaires même si ces heures sont faites à la demande du manager.

Nous avons aussi demandé que soit précisé sur l'accord que les embauches soient exclusivement des CDI

La Cgt et FO ont été les seules OS à demander des précisions et des éclaircissements sur ce projet d'accord.

La direction a convoqué les DSL pour une réunion de positionnement ce jeudi à 09H00.

2 Hypothèses :

- La direction obtient + de 50% de signataires et le projet d'accord sera soumis au CSE pour information et pour consultation
- La direction n'obtient pas les 50% de signataires et dans ce cas établi un constat de désaccord et abandonne le projet.

Maintenant, chaque OS doit donner un positionnement quel qu'il soit en fonction des éléments fournis par cet accord.

Pour la Cgt, nos valeurs sont de défendre les intérêts des salarié-e-s. Dans cet accord, il n'y a pas de contreparties favorables aux salarié-e-s en échange des efforts demandés par la direction.

Nous vous avons présenté ce projet, nous vous avons écouté et nous vous représenterons devant la direction pour dire NON à ce projet d'accord car pour une majorité de salarié-e-s, ce n'est pas un bon accord.

Les DSL Cgt Safran Landing Systems Molsheim